

tionnée a pu être expédiée en vertu d'une entente avec le Ministère britannique de l'Alimentation dont l'application relève ici de la Commission Canadienne des Produits Laitiers. L'entente antérieure prévoyait un minimum de 78,400,000 livres. En réalité 92,300,000 livres furent expédiées. Le prix de contrat de 1941, 14.4 cents à Montréal, a été augmenté de 1.6 cent payé par le Gouvernement fédéral et par des primes de 2 cents payées par le gouvernement de l'Ontario sur tout le fromage fabriqué dans la province, et par le gouvernement de Québec sur le fromage de première qualité fabriqué dans la province. Le Gouvernement fédéral continue de payer 2 cents sur le fromage d'un pointage de 94 et 1 cent sur celui d'un pointage de 93. Ces primes ajoutées au prix portent celui-ci à 19 cents la livre à Montréal durant la majeure partie de la saison de 1941.

Le contrat avec le Ministère britannique de l'Alimentation pour l'expédition du lait évaporé demande 658,000 caisses en 1941-42 comparativement à 751,000 en 1940-41. Cette réduction s'explique par le fait que le Ministère de l'Alimentation préfère l'envoi de produits laitiers sous forme de fromage autant que possible. C'est le désir des autorités britanniques que le Canada limite ses exportations de lait évaporé à une quantité suffisante pour les besoins de certains pays de l'Empire.

A compter du 22 décembre 1941, une subvention de 40 cents les cent livres est payée en plus du prix minimum de \$1.70 ou du prix actuel, selon le plus élevé des deux, pour le lait livré aux condenseries par les laitiers.

La fabrication de beurre de crèmerie a été stimulée l'été dernier par l'établissement d'un prix minimum à compter du 10 mai 1941. Les mauvais pâturages de l'été ajoutés aux prix plus attrayants du fromage ont réduit la production de beurre dans l'Ontario et le Québec, bien que la production totale au pays ait été d'environ 8.1 p.c. supérieure à celle de 1940. Malgré cette augmentation, la demande domestique a porté les prix à des niveaux sensiblement plus élevés que ceux fixés par la Commission des Produits Laitiers. L'augmentation de revenu résultant de cette combinaison de prix plus élevés et de production augmentée s'établit à environ \$30,000,000 en 1941. Il y a lieu de croire que les prix seront assez favorables en 1942, mais ce n'est aucunement l'intention d'augmenter la production de beurre au détriment du fromage. Dans le passé, la consommation domestique absorbait, sauf une très petite quantité, toute la production canadienne de beurre et on n'a pas l'intention de modifier cette position pour le moment.

Dans le but d'augmenter la production laitière, le Gouvernement fédéral verse une subvention de 30 cents les 100 livres pour le lait fluide dans toutes les régions où les prix n'ont pas augmenté depuis le 1er août 1941.

Œufs et volailles.—Du commencement de la guerre au 1er mai 1940, les œufs étaient exportés en Grande Bretagne par des particuliers à des importateurs anglais particuliers. En mai 1940, le Ministère britannique de l'Alimentation se constitua le seul importateur et, le 15 avril 1941, la Commission des Produits Spéciaux assumait le contrôle des exportations canadiennes. Nos exportations d'œufs en 1939 étaient de 1,274,000 douzaines; elles sont de 10,980,000 douzaines en 1940 et d'environ 16,300,000 douzaines en 1941.

Au printemps de 1941, quatre contrats ont été accordés pour 13,800,000 douzaines d'œufs dont la moitié devait être expédiée en œufs frais et le reste entreposé pour expédition à l'automne. La disparition de ces œufs du marché domestique au cours de l'été et de l'automne a déterminé une hausse de 4 à 8 cents la douzaine comparativement aux prix de la même période en 1940. Subséquemment, d'autres contrats furent accordés pour 23,100,000 douzaines additionnelles devant être